

Courtepointier/-ière CFC

coudre, couper, traiter, remplir, monter, conseiller, vendre

Les courtepointiers et courtepointières transforment des textiles en rideaux, en housses de coussins ainsi qu'en d'autres accessoires et éléments décoratifs pour la maison de manière indépendante. Leurs produits sont généralement fabriqués sur commande. Ils utilisent une grande variété de tissus, le tulle le plus fin, mais aussi des tissus d'ameublement ou des matériaux de remplissage. Leur sensibilité à l'esprit du temps est une base essentielle pour leur travail de création.

Les courtepointiers et courtepointières sont responsables de toutes les étapes du travail, depuis le mesurage et la coupe du tissu jusqu'au

produit fini. Les tissus précieux nécessitent une coupe et un traitement minutieux, parfois même à la main. La couture à la machine est cependant la partie essentielle du travail.

Les courtepointiers et courtepointières installent également des systèmes de rideaux, font des ventes, préparent des offres et conseillent les clients. Ils travaillent généralement dans un magasin de décoration intérieure ou disposent de leur propre atelier de couture. Les employeurs possibles sont également les grands magasins ou les magasins de meubles avec leurs propres ateliers de couture.



© Michael Zanghellini

Quoi et pourquoi?

- ▶ Afin qu'une pièce d'habitation puisse être meublée de manière optimale avec des accessoires textiles tels que des rideaux, de la literie ou des housses pour le rembourrage et les coussins, le courtepointier les coud.
- ▶ Afin que la dentelle ou les anneaux, les glisseurs ou les crochets de rideaux puissent également être fixés, le courtepointier ne coud pas seulement à la machine, mais aussi à la main.
- ▶ Afin que les clients bénéficient d'un service complet axé sur la clientèle, la courtepointière ne se contente pas de coudre les rideaux, mais les installe elle-même.
- ▶ Afin que les tissus précieux puissent être mesurés et coupés avec précision, la courtepointière les lisse au préalable avec un fer à repasser.

Les faits

Admission Scolarité obligatoire achevée.

Formation L'apprentissage dure 3 ans et peut se faire chez un maître décorateur d'intérieur, chez une courtepointière qualifiée ou dans un atelier spécialisé d'un grand magasin.

Il existe aussi une formation initiale de 2 ans: «Couturier/-ière d'intérieur AFP». La réussite à l'examen donne l'attestation fédérale.

Les aspects positifs Les courtepointiers et courtepointières ont un sens aigu des couleurs et des formes et fournissent aux clients des conseils professionnels sur la manière de mettre en œuvre leurs souhaits et leurs idées. Ils sont toujours disponibles lorsque des particuliers,

des architectes ou des hôtels veulent quelque chose de particulier plutôt que des biens produits en série.

Les aspects négatifs Les courtepointiers et courtepointières passent une grande partie de leur temps de travail assis. Il faut de la patience. Cette profession n'est pas destinée aux personnes ayant une envie prononcée de bouger.

Bon à savoir Les courtepointiers et courtepointières travaillent dans des entreprises de décoration intérieure, dans l'industrie textile ou dans des grands magasins ou des magasins de meubles disposant d'un atelier de couture interne. Ce sont des spécialistes recherchés sur le marché du travail.

Profil requis

	avantageux	important	très important
diligence	■		
habileté manuelle	■	■	
imagination spatiale	■	■	■
intérêt pour le travail de précision	■	■	
intérêt pour les matériaux textiles	■	■	■
pas de daltonisme	■		
patience	■	■	
précision dans le travail	■	■	
sens de l'esthétique	■	■	■
sens des couleurs, sens de la forme	■	■	■

Plans de carrière

Propre atelier de décoration
Architecte d'intérieur HES (Bachelor)
Technicien/ne ES en planification des travaux – couleur, technicien/ne ES en textile et des habillement (diplôme fédéral)
Maître/sse tapissier/-ière-décorateur/-trice DF (diplôme fédéral)
Responsable tapissier/-ière-décorateur/-trice BF, spécialiste d'aménagement intérieur BF, créateur/-trice de textiles intérieurs BF (brevet fédéral)
Courtepointier/-ière CFC
Scolarité obligatoire achevée